

LYCÉE DES MÉTIERS ÉRIC TABARLY



LIVRET D'ACCUEIL

Page 1 sur 24

SOMMAIRE

MOT DES ÉQUIPES	3
ORGANIGRAMME	4
NOS FORMATIONS	5
PLAN DU LYCÉE	7
LE PÔLE ADMINISTRATIF	9
LA VIE SCOLAIRE	11
HORAIRES DES COURS	13
L'INFIRMERIE	14
CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION	15
LE CAMPUS DES METIERS	17
CONTACTS UTILES	18
ANNEXES	19

Mot des équipes

Vous êtes affecté au lycée Tabarly et au nom des personnels de l'établissement, je vous souhaite la bienvenue.

Vous allez découvrir un nouvel univers, une nouvelle atmosphère et connaître de nouvelles personnes.

Un univers professionnel tout d'abord, avec un emploi du temps composé d'heures d'enseignement général et d'heures d'enseignement professionnel. Ne négligez aucune matière, elles sont toutes importantes. Le respect des règles de sécurité est indispensable, au lycée comme dans les entreprises qui vous accueilleront en « stages » appelés également périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Une nouvelle atmosphère car vous allez évoluer dans un établissement qui accueille des collégiens, des lycéens, des étudiants et des salariés en formation. Les locaux du lycée sont récents et vous offrent les meilleures conditions possibles pour réussir. Votre quotidien sera nécessairement différent de votre scolarité actuelle, vous disposerez de plus d'autonomie mais également des responsabilités qui vont avec.

Votre cursus en lycée professionnel vous amènera à effectuer de nouvelles rencontres, élèves comme adultes. Profitez pleinement des enseignements, de la vie à l'internat, de la vie en entreprises, de la présence d'étudiants pour valider l'ensemble des compétences nécessaires pour votre diplôme et poursuivre vos études après celui-ci.

Parents, vous inscrivez votre enfant au lycée Éric Tabarly par l'intermédiaire de ce dossier d'inscription. Je souhaite que la relation lycée /parents se construise avec des points réguliers au cours des années. Comme en collège, vous disposerez d'un accès Pronote nous permettant de communiquer régulièrement par l'intermédiaire de la messagerie et télécharger différents documents officiels (ex : bulletins scolaires). Les réunions parents/professeurs sont positionnées un vendredi après-midi et soir pour permettre aux parents des internes de venir sur place.

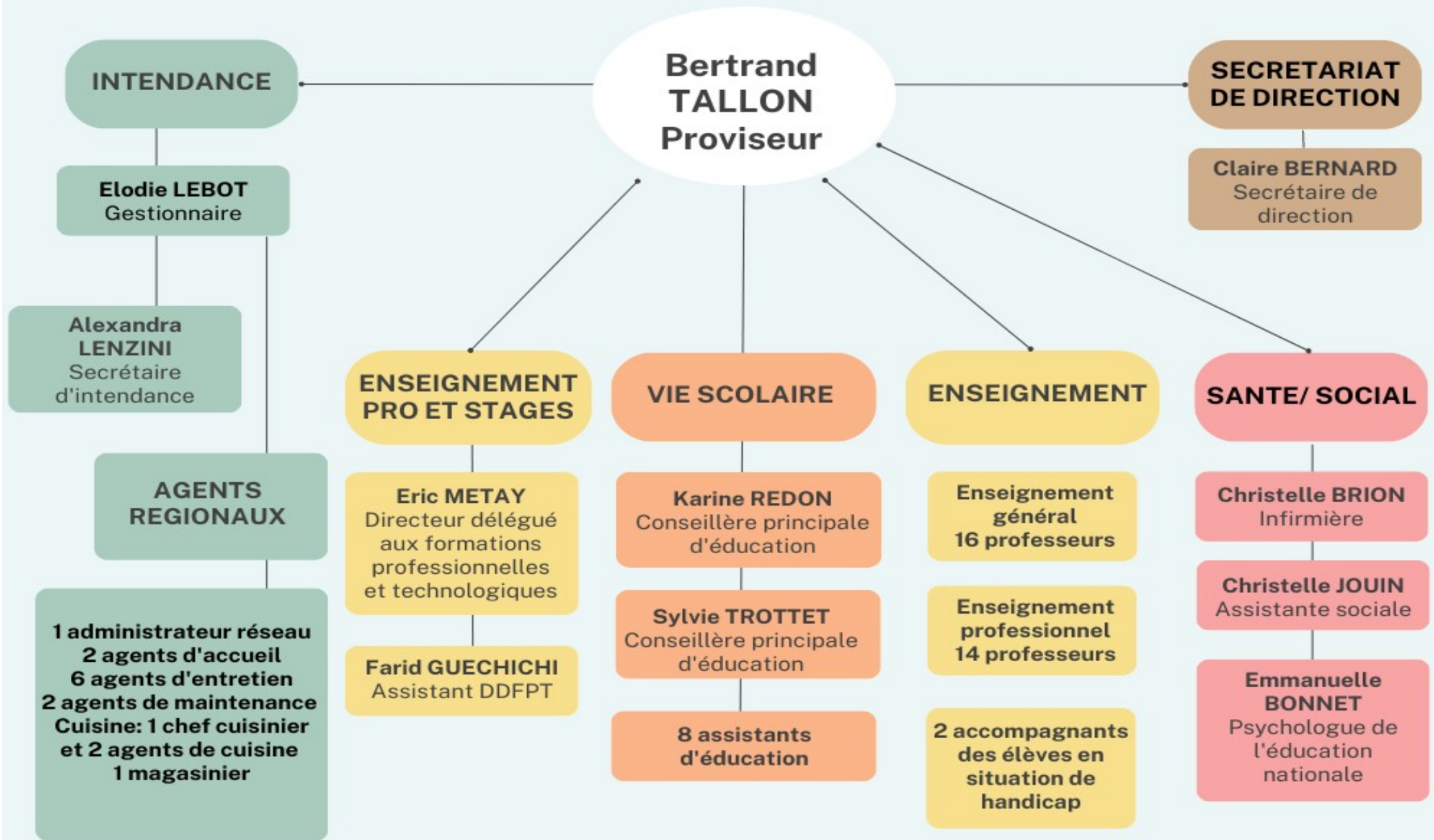
Il est impératif de pouvoir nous rencontrer au moins une fois dans l'année. J'attire également votre attention sur le fait que l'internat est un service. Si son règlement intérieur venait à ne pas être respecté, un retour au domicile en semaine peut être prononcé.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2023-2024 et je vous adresse tous mes vœux de réussite.

B. TALLON, proviseur



ORGANIGRAMME





NOS FORMATIONS

3ème PRÉPA-MÉTIERS

CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE en 2 ans (CAP) : 1^{ère} année et 2^{ème} année

- Menuisier fabricant mobilier agencement (CAP MFMA)
- Pôle de qualification auto/bateau (CAP pôle)

BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS en 3 ans (Bac pro) : seconde, première et terminale

- Maintenance nautique (Bac pro MN)
- Maintenance des véhicules (Bac pro MV)
- Technicien en chaudronnerie industrielle (Bac pro TCI)

FORMATIONS POST BAC

- Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL) Technicien préparateur de bateaux (accessible après un bac professionnel maintenance nautique)
- Mention complémentaire tuyauteur industriel (accessible après un bac professionnel technicien en chaudronnerie industrielle)
- BTS Conseils et commercialisation de solutions techniques (voir page suivante)
- BTS Conception et Réalisation en chaudronnerie 2^{ème} année (voir page suivante)

Le GRETA CFA de Vendée intervient au lycée Éric Tabarly et y propose plusieurs formations accessibles après le bac. Vous retrouvez le bureau du GRETA CFA au sein du pôle administratif du lycée.

- BTS CONSEIL ET COMMERCIALISATION DE SOLUTIONS TECHNIQUES en apprentissage

Maximum 700 heures en centre de formation (lycée Tabarly)

Maximum 315 heures en entreprise

Cette formation est accessible après les bacs professionnels maintenance nautique et maintenance des véhicules dispensés au sein du lycée.

Ce BTS forme des commerciaux à compétence technique (savoir-faire et connaissances des processus de fabrication). Quatre fonctions essentielles caractérisent leur activité : la conception et commercialisation de solutions technico-commerciales, le management de l'activité technico-commerciale, le développement de la clientèle et de la relation client et la mise en œuvre de l'expertise technico-commerciale.

- BTS CONCEPTION ET REALISATION EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE en apprentissage

Maximum 900 heures en centre de formation

Maximum 800 heures en entreprise

La 1ère année se déroule à IUMM de la Roche Sur Yon et la 2ème année au lycée Tabarly aux Sables d'Olonne.

Cette formation est accessible après le bac professionnel technicien en chaudronnerie industrielle dispensé au sein du lycée.

Type d'emplois accessibles :

Selon la taille de l'entreprise, bureau d'études, bureau des méthodes, atelier de fabrication, sur chantier, service qualité.

- CAP SELLERIE GENERALE

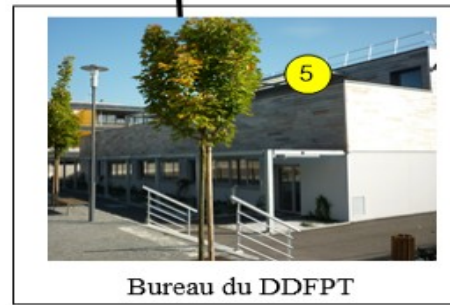
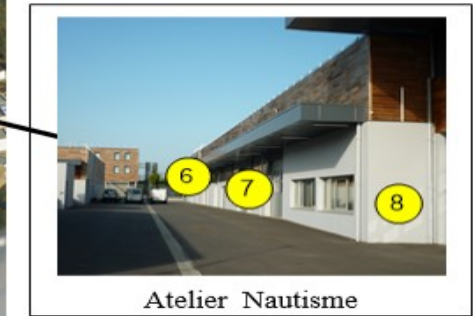
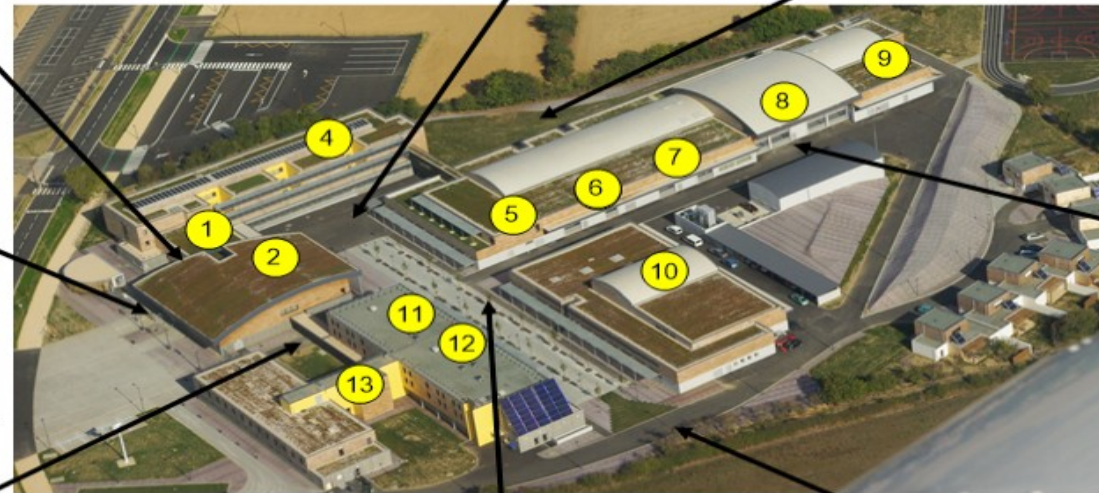
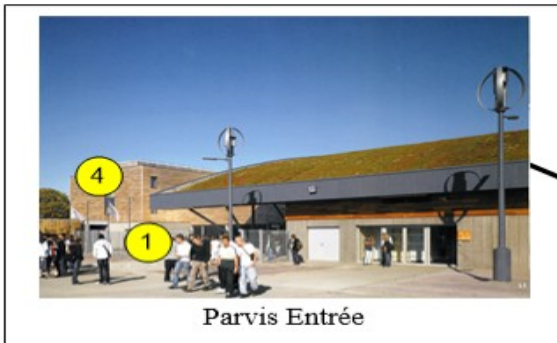
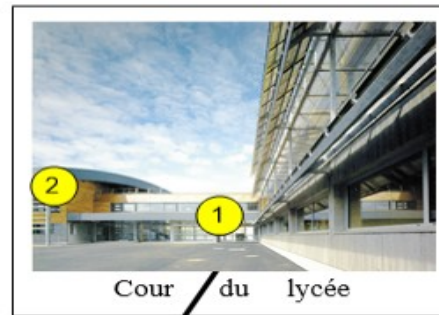
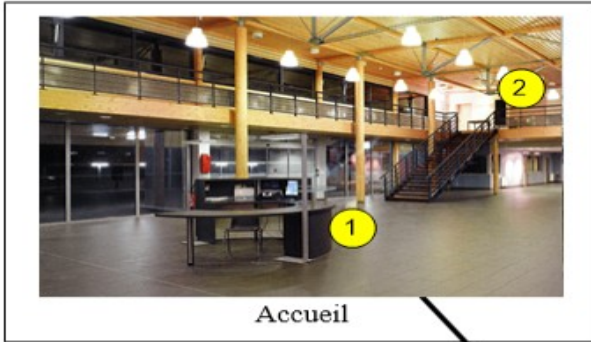
Maximum 700 heures en centre de formation

Maximum 350 heures en entreprise

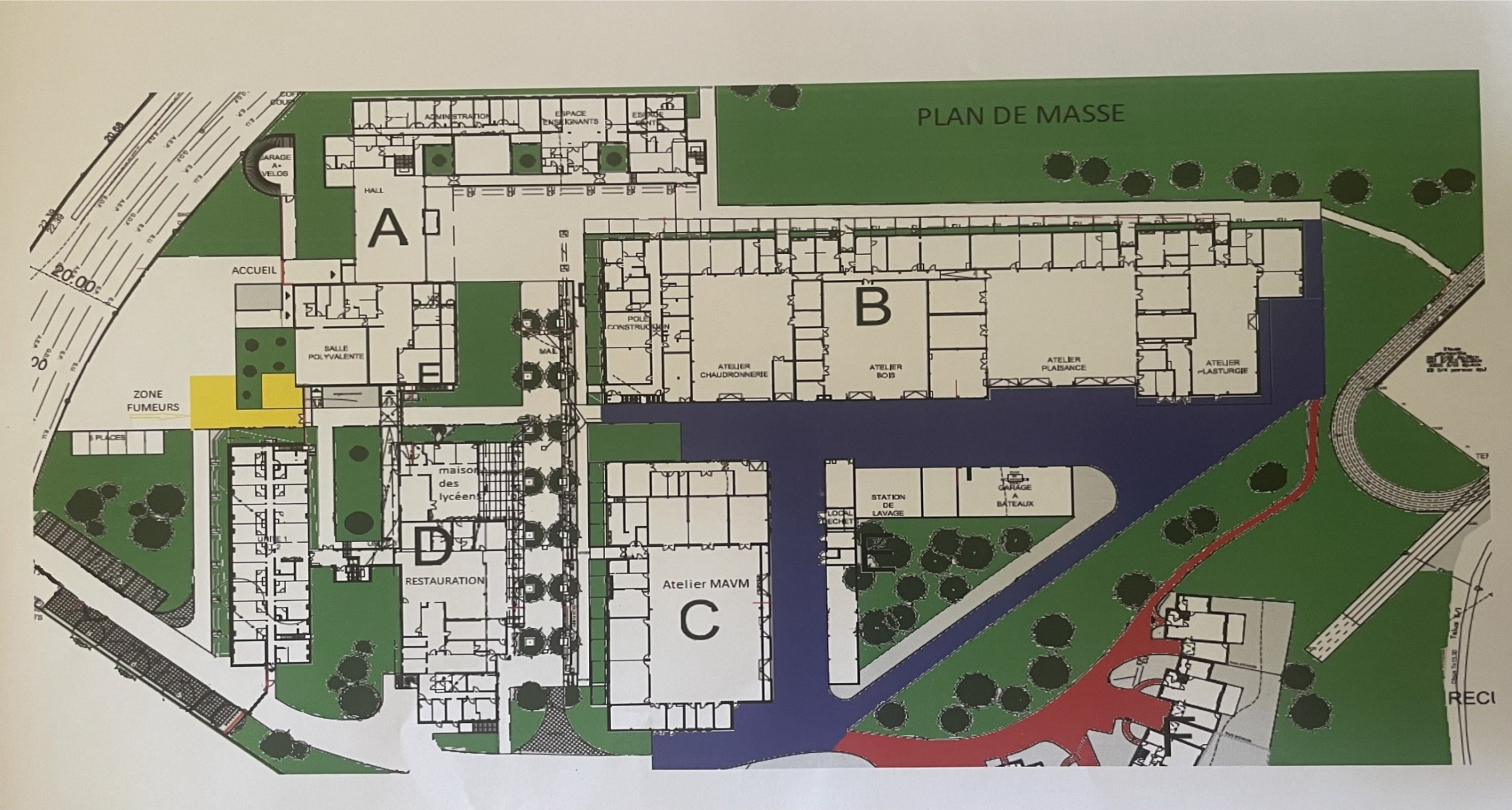
Cette formation est accessible pour les particuliers, salariés, demandeurs d'emploi

Le titulaire de ce CAP peut travailler à toutes les étapes de fabrication d'objets en matériaux souples. Il confectionne des sièges, des habillages et des aménagements intérieurs pour les véhicules automobiles, les bateaux ou encore les avions de ligne. Dans l'ameublement, il participe à la fabrication et à la réparation des fauteuils et réalise des aménagements pour les salles de spectacle, les salles de sport. Il intervient également dans la confection de tentes, de parasols, d'articles de sport et de bâches.

PLAN DU LYCÉE



Sécurité des espaces de circulation



LE PÔLE ADMINISTRATIF

Le pôle administratif se situe au rez-de-chaussée du bâtiment A derrière l'accueil. Il se compose de différents services :

Le secrétariat de direction

Secrétariat de direction : Mme Claire BERNARD

Horaires du secrétariat de direction : les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Le secrétariat de direction vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 excepté le mercredi après-midi où il ferme à 15h30. Il sera votre interlocuteur pour :

- les inscriptions au lycée,
- les demandes de bourse,
- les dossiers d'orientation et de réorientation,
- les inscriptions aux examens,
- les demandes de rendez-vous avec le proviseur.

L'intendance

Gestionnaire : Mme Élodie LEBOT

Secrétariat d'intendance : Mme Alexandra LENZINI

Horaires du secrétariat d'intendance : Le secrétariat d'intendance est ouvert le lundi de 8h à 17h, le jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h à 17h.

La gestionnaire est joignable du lundi au vendredi via le standard du lycée (02 51 95 10 00).

Les missions de l'intendance auprès des élèves et de leurs familles :

- l'encaissement des chèques et espèces de la restauration, de l'hébergement et des voyages
- La gestion des bourses en lien avec le secrétariat de Direction
- La vente de badges (carte accès self et internat)
- Le remboursement des frais de stage (selon critères)

Le service informatique

Coordonnateur informatique : M. Olivier TOUSSAINT

Le coordonnateur informatique est en charge de l'ensemble des ordinateurs du lycée. Il sera votre interlocuteur pour la délivrance de vos codes pour le photocopieur (code IACA). Il

intervient également en cas de problème sur vos mots de passe (accès au réseau du lycée) et effectue

Le GRETA CFA

Coordonnatrice Greta CFA : Mme Marine Legentil

Assistante de formation : Mme Jennifer Choplain

Le personnel du Greta CFA vous accueille du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00.

Il sera votre interlocuteur si vous êtes apprenti au sein du lycée : apprenti en mixage, apprenti BTS... Il pourra vous renseigner sur les formations post bac dispensées au lycée.

LA VIE SCOLAIRE

2 Conseillères Principales d'Education (CPE) et une équipe d'assistant.e.s d'éducation

Les rôles de la vie scolaire

La Vie Scolaire prend une part importante de la vie de l'élève. Elle recouvre tous les moments où l'élève n'est pas en classe, encadré par un professeur :

Arrivée et départ, déplacements dans le lycée, récréation, demi-pension, permanence.

Gestion des retards et absences

Surveillance des temps hors classe: Veille à la sécurité et au bien-être des élèves

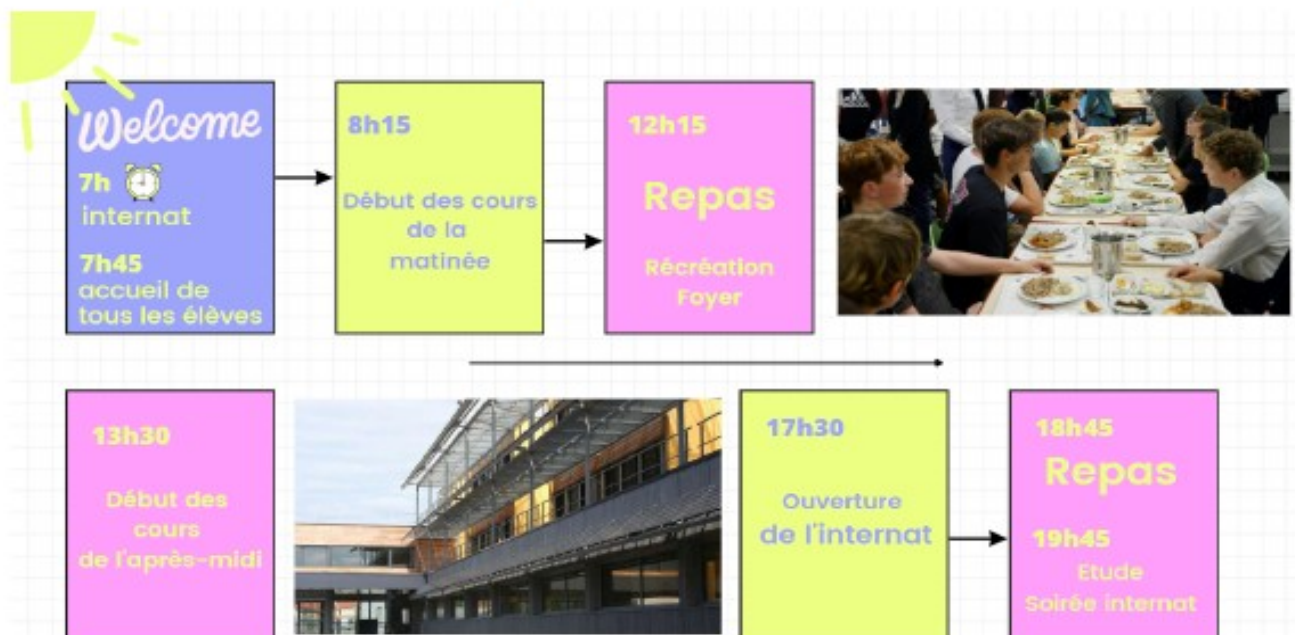
Participe au respect du règlement intérieur

Ressource pour les élèves : écoute, suivi passage d'informations

Contrôle de l'assiduité et de la ponctualité

Supervision de la MAISON DES LYCEENS

Les temps de la vie scolaire





L'internat représente la moitié de l'effectif total du lycée.

3 dortoirs garçons

1 dortoir filles

1 dortoir pour les étudiants post-bac



HORAIRES DES COURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h15 / 9h10 9h10 / 10h05 <i>Récréation</i> 10h20 / 11h15 11h15 / 12h10	Lever : 7h Petit déjeuner : 7h30* 8h15 / 9h10 9h10 / 10h05 <i>Récréation</i> 10h20 / 11h15 11h15 / 12h10	Lever : 7h Petit déjeuner : 7h30* 8h15 / 9h10 9h10 / 10h05 <i>Récréation</i> 10h20 / 11h15 11h15 / 12h10	Lever : 7h Petit déjeuner : 7h30* 8h15 / 9h10 9h10 / 10h05 <i>Récréation</i> 10h20 / 11h15 11h15 / 12h10	Lever : 7h Petit déjeuner : 7h30* 8h15 / 9h10 9h10 / 10h05 <i>Récréation</i> 10h20 / 11h15 11h15 / 12h10
APRES-MIDI	13h30 / 14h25 14h25 / 15h20 <i>Récréation</i> 15h35 / 16h30 16h30 / 17h25 Dîner : 18h50*	13h30 / 14h25 14h25 / 15h20 <i>Récréation</i> 15h35 / 16h30 16h30 / 17h25 Dîner : 18h50*	Dîner : 18h30*	13h30 / 14h25 14h25 / 15h20 <i>Récréation</i> 15h35 / 16h30 16h30 / 17h25 Dîner : 18h50	13h30 / 14h25 14h25 / 15h20 <i>Récréation</i> 15h35 / 16h30

* pour les élèves internes uniquement

En gras, l'horaire de fin des cours

L'INFIRMERIE



L'infirmière vous accueille tous les jours le lundi de 9h à 17h30, les mardi et jeudi de 8h à 17h30, le vendredi de 8h à 16h15 et le mercredi en soirée de 17h30 à 21h. Elle assure trois nuits d'astreintes, les lundi, mardi et jeudi de 21h à 7 h principalement pour les internes.

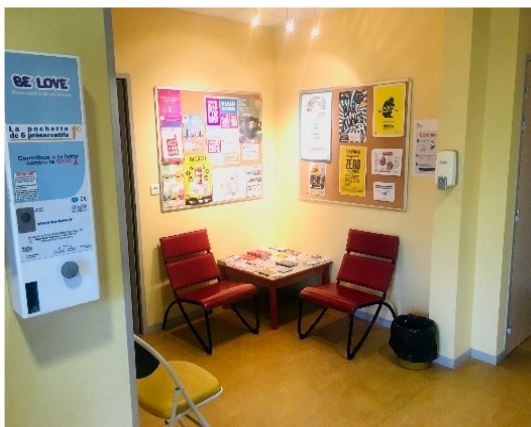
Elle est joignable au 02.51.95.10.00 ou par mail à christelle.brion@ac-nantes.fr

L'infirmière scolaire a pour fonctions essentielles **d'accueillir** tout élève qui se présente à l'infirmerie, de l'aider, de prendre soin de lui, de **l'accompagner** dans sa quête du mieux-être afin qu'il puisse suivre et réussir sa scolarité dans les meilleures conditions.

Elle est à **l'écoute** de l'élève, cette relation entre elle et l'élève permet de nommer les choses, d'évaluer le degré de souffrance et de contribuer à son soulagement.

L'infirmière est conseillère en santé, elle assure un suivi de proximité et peut être amenée à orienter l'élève vers un professionnel plus adapté dès lors que la prise en charge ne relève pas de sa compétence.

Elle tisse une relation étroite avec l'élève et sa famille et est tenue au **secret professionnel**.



Tout au long de l'année de nombreuses actions de santé sont mises en place par niveau de classe afin de sensibiliser les élèves notamment aux risques liés à l'usage du téléphone, d'internet et des réseaux sociaux, mais aussi sur les conduites addictives, le harcèlement, l'homophobie, les violences faites aux femmes.... Des journées à thème sont aussi organisées : semaine "sport et santé" ainsi que la journée sécurité routière.

L'infirmière travaille dans le but d'une prise en charge globale de l'élève afin qu'il soit dans la réussite.

LE CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION (CDI)

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeudi : 9H-12H15/12H45-17H30

Vendredi : 9H-12H15/12H45-15H30



Le CDI est un lieu d'accueil et un espace de travail pour :

- se documenter, s'informer
- préparer un rapport de stage, un CCF ...
- apprendre la recherche documentaire
- apprendre à utiliser les outils numériques (15 postes informatiques à disposition)

La professeur-documentaliste apporte conseil et aide aux élèves.

Le CDI est aussi l'endroit idéal pour la lecture. On peut y consulter et emprunter beaucoup de ressources : des romans, des BD, des mangas, des revues, des DVD, des livres documentaires et professionnels.

Le CDI est ouvert aux élèves sur leur temps libre et avec les professeurs sur les heures de cours.

OUTILS NUMERIQUES

Comme en collège, les élèves et leur famille disposent d'un accès à **Pronote**. Des informations y seront régulièrement diffusées tout au long de l'année. Vous pourrez y télécharger différents documents officiels : bulletins scolaires, certificat de scolarité...

Des codes pour y accéder vous seront remis en début d'année scolaire (codes élève et codes parents).

Vous pourrez également suivre l'actualité du lycée Éric Tabarly via les liens ci-dessous :



Site Internet du lycée : <https://tabarly.paysdelaloire.e-lyco.fr/>



Twitter : <https://twitter.com/lyceetabarly>



<https://www.instagram.com/explore/locations/1015477852/olonne-sur-mer-pays-de-la-loire-france/lycee-professionnel-eric-tabarly/>

Instagram :



Facebook : <https://www.facebook.com/people/Lyc%C3%A9e-professionnel-Eric-Tabarly/100040747880732/>



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Nautisme
Pays de la Loire

LE CAMPUS DES METIERS

Le lycée Éric Tabarly est support du Campus des métiers et des qualifications du nautisme des Pays de la Loire.

Les Campus des métiers et des qualifications sont construits autour d'un secteur d'activité et d'excellence implanté dans une région. Ils contribuent à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social et à faciliter l'insertion des jeunes et des adultes sans emploi.

Le Campus des métiers et des qualifications du Nautisme a pour objectifs de :

- Rendre attractifs les métiers et les formations de la filière
- Apporter des réponses appropriées et coordonnées aux besoins des entreprises
- Améliorer la construction et la lisibilité des parcours de formation
- Mettre en place des projets pédagogiques collaboratifs
- Créer des synergies entre partenaires, génératrices d'un enrichissement mutuel
- Insérer dans l'emploi les publics formés
- Partager les moyens et mutualiser les bonnes pratiques
- Participer au développement économique du territoire

CONTACTS UTILES

Service	Adresse mail	Pourquoi les contacter ?
Intendance	gestionnaire.0850033z@ac-nantes.fr	Frais scolaires, cantine, hébergement
Secrétariat de direction	ce.0850033Z@ac-nantes.fr	Inscriptions, dossier scolaire, demande de bourse, contact proviseur
Chef des travaux Assistant chef des travaux	Ddfpt.tabarly@ac-nantes.fr farid.guechichi@ac-nantes.fr	Stages, orientation professionnelle, enseignement professionnel
CPE	sylvie.trottet@ac-nantes.fr karine.redon@ac-nantes.fr	Assiduité, discipline, emploi du temps, activités périscolaires
Vie scolaire	viesco.tabarly@ac-nantes.fr	Absences, retards, contact CPE
Infirmière scolaire	christelle.brion@ac-nantes.fr	Santé, gestion des ordonnances et dispenses
Conseillère d'orientation/ psychologue de l'Education Nationale	emmanuelle.bonnet@ac-nantes.fr	Orientation des élèves et des familles
Assistante sociale	christelle.jouin1@ac-nantes.fr	Gestion des situations sociales particulières

ANNEXES

TARIFS RESTAURATION ET HÉBERGEMENT DE L'ANNÉE 2023

QUALITÉ	TARIFS ANNUELS 2021	TARIFS ANNUELS 2022
Interne	1528.00 €	1543.00 €
Demi-pensionnaire 5jours	587.00 €	593.00 €
Demi-pensionnaire 4jours	470.00 €	475.00 €
Demi-pensionnaire <u>au ticket</u>	4.30 €	4.30 €

DÉCOUPAGE TRIMESTRIEL 2022 (à titre indicatif)

QUALITÉ	De janvier à mars 2022 <u>pour info</u>	d'avril à juillet 2022 <u>pour info</u>	De septembre à décembre 2022 <u>pour info</u>
Interne	474,00 €	491,00 €	578,00 €
Demi-pensionnaire 5j	182,00 €	185,00 €	222,00 €
Demi-pensionnaire 4j	144,00 €	147,00 €	184,00 €

L'internat est ouvert du lundi au vendredi matin (pas d'internat pour les 3èmes prépa-métiers).

L'inscription en qualité d'interne ou de demi-pensionnaire est définitive pour l'année scolaire ; les changements de qualité peuvent être demandés, par écrit, dans le premier mois suivant la rentrée scolaire ; au-delà de cette date, ils ne seront accordés qu'à titre exceptionnel, au début de chaque trimestre, sur demande écrite motivée du responsable légal, adressée au Proviseur.

Le tarif est calculé annuellement et réparti en trimestre ; une facture de frais d'hébergement sera adressée à la famille, en milieu de trimestre. La somme due pourra varier en fonction des remises d'ordre (périodes en entreprise, etc...) ↗ se reporter au règlement intérieur. Le paiement peut s'effectuer par chèque ou en espèces et peut être échelonné en plusieurs versements, sous réserve de l'accord préalable des services de l'intendance du lycée.

Une prise en charge, par le fonds social lycéen, de tout ou partie des frais scolaires peut être accordée sur avis de l'assistant social dans des circonstances exceptionnelles et sur justificatifs.

<u>FOURNITURES COMMUNES POUR TOUTES LES SPÉCIALITÉS</u>	<u>ATELIERS (BAC PRO et CAP uniquement)</u>
1 cahier de texte	2 cadenas à clef (diamètre anse 6 mm)
1 bloc notes	Savon mains ateliers
1 cahier de brouillon	<u>Automobile</u>
12 crayons de couleur	1 classeur 50 mm 4 anneaux (technologie) et 6 intercalaires
Trousse avec crayons (BIC 4 couleurs, surligneurs, gomme, colle, paire de ciseaux, taille-crayon...)	<u>Maintenance nautique</u>
1 règle plate 30 cm transparente	1 classeur 50 mm 4 anneaux et 6 intercalaires
1 porte mines (critérium)	<u>Chaudronnerie</u>
1 équerre	1 classeur 50 mm 4 anneaux
1 compas	<u>Construction</u>
Paquets de feuilles doubles A4 petits carreaux	1 Classeur 50 mm 4 anneaux
1 clé USB	<u>Menuiserie</u>
1 boîte de gros feutres	1 porte vues (40 vues)
Pochettes plastiques transparentes (auto, nautique, chaudronnerie, construction)	1 paquet de feuilles doubles petits carreaux 5X5
1 gourde et 1 verre en plastique	
<u>Anglais</u>	
1 cahier grand format grands carreaux	
<u>Français/histoire géographie</u>	
1 cahier grand format grands carreaux	
<u>Maths/sciences</u>	
1 porte vues (100 vues)	
1 calculatrice CASIO 92 collège (3ème prépa-métiers et CAP)	
1 calculatrice scientifique casio 25+E ou 35+ (pour les Bac Pro)	
1 rapporteur	
1 bloc bureau A4	
<u>Eco gestion</u>	
1 porte vues (60 vues)	
<u>Arts appliqués</u>	
1 crayon HB	
1 porte vues (40 vues)	
1 stylo micro-pointe noir (type Stylo roller Pilot V-ball 0,5 mm)	
<u>Prévention santé environnement</u>	
Porte vues (60 vues)	
<u>Education physique et sportive</u>	
Tenue de sport	
Chaussures de sport en salle	
<u>Sorties scolaires pédagogiques</u>	
Sac isotherme + pain de glace	

TROUSSEAU

TENUE DE TRAVAIL * :

➔ Acheter 2 tenues de travail (une propre chaque semaine ; **inscrire le nom de l'élève sur le côté gauche**), une paire de chaussures de sécurité et une ceinture pour pantalon.

- 3^{ème} Prépa métiers : tenue de travail (majoritairement coton)

- Bac pro chaudronnerie : **combinaison ignifugée** (résistante au feu) de couleur grise

- Bac pro Maintenance nautique : pantalon gris sombre et sweat de couleur bleue (majoritairement coton)

- Bac pro Maintenance des véhicules : pantalon et sweat de couleur anthracite (majoritairement coton)

- CAP pôle de qualification : pantalon gris sombre et de couleur bleu marine (majoritairement coton)

- CAP menuiserie : pantalon gris sombre et sweat de couleur vert foncé (majoritairement coton)

➔ Aucun élève ne sera admis à l'atelier sans tenue de travail et chaussures de sécurité.

➔ Section chaudronnerie uniquement : Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est fortement recommandé d'acheter un masque de soudage automatique (entre 30 et 50 euros environ).

*** Pour tout renseignement concernant les tenues et équipements de travail, n'hésitez pas à contacter Mme Lebœuf au 02 51 95 10 00.**

CADENAS :

➔ pour tous les élèves: 2 cadenas pour l'atelier

➔ pour les élèves internes : 2 cadenas pour la chambre et 1 pour le «casier journée »

LES INTERNES devront prévoir chaque semaine les articles mentionnés ci-dessous :

- 1 alèse pour lit 0,80 x 2 m

- 1 paire de draps pour lit de 0,80 x 2 m ou drap housse & housse de couette

- 1 couverture ou couette

- 1 oreiller + 1 taie d'oreiller

- 1 pyjama

- rechange en vêtements, sous-vêtements et chaussures

- nécessaire de toilette, serviette de toilette

Pour des raisons évidentes d'hygiène, les draps seront changés régulièrement. Les duvets sont interdits. Les traversins ne sont plus mis à disposition.

SAC ISOTHERME + PAIN DE GLACE : A l'occasion des sorties pédagogiques scolaires, votre enfant (s'il est demi-pensionnaire ou interne) se verra remettre en début de journée un pique-nique. Ce pique-nique sera à conserver dans un sac isotherme avec un pain de glace afin que celui-ci reste consommable à l'heure du déjeuner. **Exemple de matériel : sac lunch ou sac à dos isotherme 5 litres minimum, largeur 21 cm minimum**

TRANSPORT DES PIQUE-NIQUES

(Coupon à nous retourner signé)

Je soussigné(e), M. et/ou Mme.....,
représentant(s) légal/légaux de l'élève..... qui sera affecté en classe de
.....à la rentrée 2023, m'engage/nous engageons à fournir à mon/notre enfant un sac
isotherme et un pain de glace afin qu'il puisse transporter son pique-nique à l'occasion des sorties
susceptibles d'être organisées par le lycée Éric Tabarly.

Signature